



► Amplifier la mobilisation dans les entreprises par l'action syndicale !

↳ La succession des annonces de restructurations est sans précédent et concerne tous les secteurs de l'industrie, navale, agroalimentaire, automobile, électronique.

↳ Ces activités structurantes pour la région entraînent des milliers de licenciements directs et indirects.

↳ Le 10 juillet 2012, la CGT avait prévenu le Medef de la nécessité de revoir les critères de gestion qui conduisent les salariés dans une impasse.

Depuis plusieurs mois en Bretagne, se succèdent les annonces de suppressions d'emplois, de restructurations ou de fermetures d'entreprises. Si les salariés du secteur de l'agroalimentaire sont particulièrement frappés par cette vague de licenciements (Doux, Boutet Nicolas, GAD, Marine Harvest, Tilly-Sabco, Jean Caby....) les autres sont également victimes de cette politique de casse de l'emploi (PSA Rennes, Alcatel,).

Pour répondre à cette situation, le gouvernement a ouvert des négociations sur un Pacte d'Avenir pour la Bretagne dans lequel la Cgt prend sa place pour porter les exigences des salariés, retraités et des demandeurs d'emploi.

En l'état, ce Pacte reste largement insuffisant pour répondre aux mécontentements et aux attentes sociales.

Si la Cgt est pour un avenir industriel dans notre région, il ne peut se construire sur une casse sociale en opposant une industrie "dépassée" et une autre "innovante".

L'avenir industriel se fera avec les salariés, cela suppose de prendre des dispositions inédites pour permettre cette mutation en maintenant les contrats de travail de chaque salarié pour leur permettre de réussir cette transition industrielle et sociale.

Les principaux responsables de la situation !

Le Patronat, en ne voulant pas remettre en cause le dogme libéral, porte la responsabilité du marasme social et industriel dont les conséquences sont graves pour les salariés.

L'arrogance du Medef, dans la période, à vouloir accélérer la dégradation sociale pour augmenter la compétitivité économique a conduit à la situation désastreuse que nous connaissons.

Les prétentions patronales sont claires : poursuivre dans la baisse du coût du travail et réduire les garanties collectives pour obtenir la souplesse et renforcer les dividendes des actionnaires.

Dans le même temps, il fait feu sur le gouvernement et les collectivités pour demander encore plus d'aides publiques, de subventions et d'exonérations de cotisations sociales. Cette baisse des « charges » conduit à augmenter les déficits publics des organismes de sécurité sociale, sans pour autant créer de l'emploi.

Cette logique de casse a assez duré ! Il faut une rupture avec les méthodes qui ont créées cette crise et qui n'a rien de fatale.

Le Gouvernement, ne remet pas en cause les politiques d'austérité et amplifie les effets d'aubaine par la création du CICE dont l'essentiel des moyens va à des entreprises qui n'en n'ont pas besoin.

Alors qu'il a été élu pour un changement d'orientation, particulièrement sur les enjeux sociaux, le gouvernement reste loin des préoccupations des salariés, des retraités et des demandeurs d'emploi.

↳ Le Patronat bénéficie de cadeaux fiscaux et sociaux à hauteur de 220 milliards par an, et pourtant le chômage continu de progresser et les restructurations s'accroissent dans notre région.

↳ Pierre Gattaz, président du Medef demande 50 milliards d'aides publiques supplémentaires de même que 50 milliards d'exonération de cotisations sociales. Ces prétentions sont relayées par le Medef bretons dans les négociations pour le Pacte d'Avenir.

↳ Les prétentions exprimées par les meneurs des bonnets rouges ne portent pas les aspirations des salariés. Elles visent à supprimer les contraintes fiscales, environnementales, réglementaires et sociales.

↳ Pas de quoi rassurer le monde du travail !!!

Un mécontentement juste, qui doit trouver sa voie

Cela conduit à une juste exaspération, un mécontentement, une colère dans une période où les citoyens reçoivent leur feuille d'impôts en hausse. Il suffit d'une étincelle pour mettre le feu à une situation de plus en plus difficile.

Si une grande partie des « bonnets rouges » sont légitimes pour exprimer leur colère, ceux qui les emmènent ont des raisons fondamentalement différentes. Derrière certains collectifs se cachent les plus grands chefs d'entreprises de la région qui attisent les braises de la colère, au nom de l'emploi, pour diminuer les droits des salariés tout en poursuivant les stratégies économiques qui conduisent aux licenciements et autres restructurations.

Vers un avenir social en Bretagne, et ailleurs

Il faut bâtir dans notre région un véritable Pacte Social d'Avenir qui permette aux salariés de notre région de bénéficier d'un maintien et d'une continuité de leur contrat de travail.

La déclaration des 7 organisations syndicales de Bretagne du 13 novembre dernier permet de tracer les bases d'une construction syndicale vers un projet social pour notre région. En voulant éclaircir les prétentions des uns et des autres, les syndicats affichent une ambition précise pour que les revendications sociales trouvent une place privilégiée dans le Pacte d'Avenir voulu par le Premier Ministre.

Les mobilisations du 2 novembre à Carhaix, du 23 novembre en Bretagne, sont des points d'appui pour les salariés à organiser la riposte nécessaire pour se faire entendre, tant dans les négociations du Pacte d'Avenir, que dans les entreprises pour exiger des augmentations de salaire, l'amélioration des conditions de travail, des créations d'emploi...

On comprend mieux pourquoi on veut faire du gouvernement le bouc émissaire de la situation quand les clés du problème sont dans une autre répartition des richesses qui remettent en cause les logiques capitalistes vantées pas les meneurs au « bonnet rouge ».

Construire un rapport de force durable et solide

La force du syndicalisme réside aussi dans sa capacité à être auprès des salariés, dans les entreprises, depuis près de 120 ans pour la Cgt. Si cette forme d'organisation peut être « bousculée » dans cette période, c'est par ceux qui souhaitent faire du code du travail et des garanties collectives un vestige de l'histoire sociale.

Les syndicats ont apporté aux salariés et entendent continuer à le faire. Dans ce contexte, les droits du travail sont la cible de nombres d'employeurs qui préfèrent une relation directe dénuée de droits sociaux.

C'est dans des moments comme celui-ci que les salariés ont toujours su se rassembler pour renforcer les intérêts communs, pour arracher des conquêtes sociales.

Pour cela, il est important de donner toute la force nécessaire au mouvement social en renforçant les syndicats. Aussi l'adhésion à la Cgt est un moyen pour se faire entendre, pour conquérir durablement des droits et se faire respecter sur les lieux de travail.

Le contenu du Pacte d'Avenir pour la Bretagne, des négociations de salaires... dépend essentiellement de la capacité des salariés à imposer leur choix avec leur syndicat.

↳ La Cgt porte dans le Pacte d'Avenir des mesures sociales qui vont à l'encontre des mesures de licenciements :

▶ *La création d'un fonds régional d'aides d'urgence pour permettre aux salariés de se réorienter en maintenant leur contrat de travail dans le même temps que l'expertise sur la pertinence des activités industrielles.*

▶ *Un contrôle des fonds publics pour une efficacité sur l'emploi, l'industrie, les conditions de travail.*

▶ *Une mutualisation par filière pour responsabiliser l'ensemble des acteurs et particulièrement les donneurs d'ordre.*

...

**FAITES VOUS ENTENDRE
Syndiquez-vous !**

Bulletin de contact et de syndicalisation à envoyer par :

Courrier : Comité Régional Bretagne, 12 square Vercingétorix 35000 RENNES **ou Courriel :** bretagne@cgt.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Age : _____ Profession : _____

Entreprise : _____